

Compte rendu de l'Assemblée Générale du 24 mars 2023

Section FGRCF du bassin d'Arcachon

Le Président ouvre la séance à 10h00.

Il présente à l'Assemblée les membres du bureau de la Section puis ensuite notre correspondant régional FGRCF M. Christian NARBÉY et enfin M. André MOUSTIÉ Adjoint à Madame le Maire de Gujan Mestras qui la représente.

En préambule le Président demande une minute de silence en hommage à nos deux adhérents disparus depuis la dernière Assemblée Générale.

Le secrétaire Daniel LACOSTE présente le bilan des effectifs. On déplore donc deux décès et une démission. On enregistre par contre six adhésions et la mutation d'un retraité en provenance de la Section de Brest. Lors de la dernière Assemblée Générale du jeudi 28 avril 2022 notre Section comptait 90 adhérents, maintenant elle s'établit à 94 adhérents soit 65 retraités (ées), 15 veuves de retraités et 14 sympathisants (es).

Ensuite le trésorier "sortant" Dominique COUTURIER décrit le bilan financier de la Section. Ce dernier dénote une saine gestion et un bilan positif. Viviane LARROSE, vérificatrice aux comptes, a validé ce bilan après un examen rigoureux.

Puis vient le bilan des activités présenté par le secrétaire Daniel LACOSTE. Outre l'Assemblée Générale du jeudi 28 avril 2022, cinq rencontres ou voyages ont permis des moments de bonne convivialité (Escapade au Pays Basque le 10 juin, Paëlla au Lac de la Magdeleine le 16 septembre, sortie Cabaret dans le Médoc le 29 novembre, Loto de la Section à la Maison des Arts le 8 décembre, Galette et vœux du Président à la Maison des Associations le 20 janvier dernier).

A la suite de ces bilans validés par l'ensemble des participants, le Président annonce, ainsi que prévu par les statuts FGRCF, la démission du bureau de la Section.

Le Président a sollicité l'assistance pour demander s'il y a des postulants pour les différents postes du bureau. Personne ne se manifestant il est donc procédé au vote.

Le Président est réélu pour une année supplémentaire faisant toutefois part de son souhait de voir à terme quelqu'un pour le remplacer. Daniel LACOSTE secrétaire est réélu ainsi qu'Elisabeth COLNOT secrétaire adjointe. Patrick BOURDEN trésorier est également réélu ainsi que Jean Pierre PIGUÉ en tant que trésorier adjoint.

Viviane LARROSE demeure vérificatrice aux comptes.

Robert MARLE continue d'assurer la gestion du site internet de la Section et Patrick BOURDEN celle de correspondant de "La vie du rail". On recherche un correspondant pour le journal « le cheminot retraité »

Ensuite, avant de laisser la parole à M. André MOUSTIÉ, le Président le remercie pour sa présence chaleureuse à l'AG. Il a également tenu à remercier la Mairie de Gujan Mestras pour l'intérêt qu'elle porte à notre Association en répondant toujours favorablement à nos sollicitations (prêt de salles, vins d'honneur ...). Il lui a demandé de transmettre tous ces remerciements à Madame le Maire Marie-Hélène DES ESGAULX.

M . André MOUSTIÉ a fait part de son plaisir de se retrouver parmi nous pendant une grande partie de notre Assemblée Générale. Pour Madame le Maire, pour l'ensemble de la municipalité, les Associations de la commune représentent un lien social essentiel qu'il faut absolument préserver pour ce qu'il représente au plan humain. Il a indiqué sa satisfaction de constater que notre Association était dynamique, tournée vers le social et la convivialité. Il nous a souhaité de poursuivre dans ce sens ajoutant que la Mairie continuerait à être attentive à nos besoins. En son nom et en celui de Madame le Maire il a salué toute l'assistance.

Puis la parole fut donnée à Christian NARBÉY, représentant régional de la FGRCF. Tout d'abord il a indiqué les différentes étapes de sa vie professionnelle et associative jusqu'à cette dernière fonction pour laquelle il est un lien entre les Sections et la Fédération des Retraités.

Il a fait état des problématiques liées à l'ouverture à la concurrence des TER. Il a communiqué des informations sur la dématérialisation des facilités de circulation explicitant notamment qu'à partir de l'année prochaine le processus informatique sera à utiliser par tous. A ce titre, pour les familles des retraités l'utilisation cartes de circulation et des fichiers papier est prolongée jusqu'au 31 décembre 2023 afin d'accompagner le passage au numérique. Pour ce faire, il est nécessaire de présenter au contrôleur le courrier nominatif reçu fin 2022 avec la carte 2022 de l'ayant droit ainsi que le fichet papier (si utilisation d'un fichet). Par ailleurs, pour ceux qui disposeraient encore de fichets de voyages il préconise lors de l'opération de renvoi à l'agence famille à Amiens d'en conserver si possible quelques-uns et de garder des photocopies de ceux qui sont renvoyés.

Avant la fin de la réunion le Président a donné un aperçu des animations de l'année pour lesquelles une invitation sera adressée à chacun comme cela se fait habituellement.

Le Président remercie toute l'assistance pour son écoute et son intérêt à cette Assemblée Générale. Il remercie tout le bureau et les bénévoles de la Section qui apportent leur contribution dans la logistique des animations. Il remercie également Christian NARBÉY pour sa présence et pour les informations qu'il a données.

Puis viennent les festivités avec un repas apprécié par tous après le vin d'honneur offert par la mairie de Gujan Mestras. Tout le monde se quitte avec le sentiment agréable de se retrouver, de parler et de rire.